

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 1 de 3

**Résolutions adoptées à la 534^e séance
tenue le 31 mars 2008**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 26 mai 2008

CU-534-3.4 COMITÉ DES PROMOTIONS

Le Conseil de l'Université :

1. attribue la permanence aux personnes dont les noms paraissent au document A-2/534^e/61 déposé aux archives;
2. nomme professeure agrégée avec permanence la personne dont le nom paraît au document A-2/534^e/68 déposé aux archives.

Le Conseil de l'Université :

1. accorde les promotions au rang de professeur(e) agrégé(e) au 1^{er} juin 2008, aux personnes dont les noms paraissent au document A-2/534^e/66.1 déposé aux archives;
2. accorde la promotion au rang de chercheur(e) agrégé(e) au 1^{er} juin 2008, aux personnes dont les noms paraissent au document A A-2/534^e/66.1 déposé aux archives;
3. accorde la promotion au rang de professeur(e) agrégé(e) de clinique au 1^{er} juin 2008, à la personne dont le nom paraît au document A-2/534^e/66.1 déposé aux archives;
4. accorde la promotion accélérée au rang de professeur(e) agrégé(e) au 1^{er} juin 2008, à la personne dont le nom paraît au document A-2/534^e/66.1 déposé aux archives;
5. n'accorde pas la promotion au rang de professeur(e) agrégé(e) au 1^{er} juin 2008 aux personnes dont les noms paraissent au document A-2/534^e/66.1 déposé aux archives.

Le Conseil de l'Université :

1. accorde les promotions au rang de professeur(e) titulaire au 1^{er} juin 2008, aux personnes dont les noms paraissent au document A-2/534^e/67.1 déposé aux archives;
2. accorde les promotions au rang de professeur(e) titulaire de clinique au 1^{er} juin 2008, à la personne dont le nom paraît au document A-2/534^e/67.1 déposé aux archives;

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 2 de 3

**Résolutions adoptées à la 534^e séance
tenue le 31 mars 2008**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 26 mai 2008

3. accorde la promotion accélérée au rang de professeur(e) titulaire au 1^{er} juin 2008, aux personnes dont les noms paraissent au document A-2/534^e/67.1 déposé aux archives.

CU-534-3.5 COMITÉ DE GOUVERNANCE

Comité sur l'immobilier et nomination de membres

Le Conseil de l'Université :

1. crée le Comité sur l'immobilier, selon le document A-2/534^e/70 déposé aux archives;
2. nomme MM. Pierre Paul Côté, Michel Plessis-Bélair membres du Comité sur l'immobilier pour un premier mandat échéant le 31 mai 2012, mais pour une période ne dépassant pas la durée de leur mandat au Conseil et M. Normand Morin pour un premier mandat échéant le 31 mai 2012;
3. nomme M. Pierre Paul Côté président dudit comité;
4. confie au Comité le soin de lui présenter une recommandation visant à préciser son mandat, le cas échéant, et de compléter ses principes de composition.

Modification du Code d'éthique et de déontologie

Le Conseil de l'Université modifie le Code d'éthique et de déontologie du Conseil de l'Université (10.32), selon le document A-2/534^e/71 déposé aux archives.

Nomination d'un membre du Comité de gouvernance

Le Conseil de l'Université nomme Mme Diane Labrèche membre du Comité de gouvernance pour un premier mandat échéant le 31 mai 2012, mais pour une période ne dépassant pas la durée de son mandat au Conseil.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 3 de 3

**Résolutions adoptées à la 534^e séance
tenue le 31 mars 2008**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 26 mai 2008

CU-534-7.1 NOMINATIONS DE DIRECTRICES DE DÉPARTEMENT

Le Conseil nomme :

1. Mme Louise Poirier, professeure titulaire, directrice du Département de didactique pour un deuxième mandat de quatre ans, soit jusqu'au 31 mai 2012;
2. Mme Mireille Tremblay, professeure agrégée, directrice du Département de linguistique et de traduction, pour un premier mandat de quatre ans, soit du 1^{er} juillet 2008 au 31 mai 2012.

CU-534-7.2 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENT DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS ET DE CHERCHEURS

Le Conseil procède aux nominations et au renouvellement de nominations de professeurs et de chercheurs dont les noms paraissent au document A-2/534^e/72.1 déposé aux archives.

CU-534-8.1 OCTROI DE GRADES SUPÉRIEURS

Le Conseil de l'Université décerne les grades supérieurs conformément aux documents de la série A-2/534^e/62 (série 62 à 62.3) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

CU-534-8.2 OCTROI DE PREMIERS GRADES

Le Conseil de l'Université décerne les premiers grades conformément aux documents de la série A-2/534^e/63 (série 63 à 63.5) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

La secrétaire générale,
Francine Verrier